

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.	Numéro de permis 2020086	Date d'inspection Le 13 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.		Numéro de téléphone (506) 284-2357	
Adresse 15 rue Valcourt Saint-Quentin NB E8A 2B5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- L'aire de jeu extérieur est sécuritaire et offre aux enfants une quantité variée de jouets. L'exploitante mentionne qu'elle est assurée pour ses structures fixe. Les manuels du fabricant sont accessibles.
- Le permis, les inspections, la routine et les procédures d'évacuation sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- Les dossiers des enfants sont complets.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant, la procédure applicable au changement de couches est affichée bien en vue dans les lieux réservés aux changements des couches. Les enfants sont toujours sous surveillance durant le changement de couche
- Observations: Tous les groupes d'enfants ont participé aux jeux libres, le diner et la sieste.
- Discussions avec l'exploitante concernant son renouvellement, la formation et le terrain de jeux.

original signé par
Mona Martin

13 octobre 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date